

Le Français et les Langues Locales en Afrique Noire : la Fin des Années 90

Résumé

Le français est la langue officielle de plusieurs pays d'Afrique qui l'utilisent à côté des langues locales. Cet article essaie de montrer sur base des travaux récents qu'aujourd'hui : 1) en dépit de la promotion et du prestige dont le français a été l'objet pendant et après la période coloniale, l'usage de cette langue se trouve en net recul dans les pays d'Afrique noire. Plusieurs personnes, en effet, particulièrement les jeunes, préfèrent recourir aux langues africaines dans les contextes aussi bien non formels que formels. 2) le français standard, la norme enseignée à l'école, n'est en réalité maîtrisé que de manière insuffisante par les apprenants. Ceci est dû à plusieurs facteurs dont la motivation et les méthodes d'enseignement et d'apprentissage. L'article fait finalement des suggestions en vue de satisfaire aux nouvelles aspirations de la population et de favoriser une meilleure maîtrise du français par les élèves.

Abstract

French is used as the official language in many a country in Africa where it coexists with local languages. This paper attempts to show, on the basis of recent works, that today : 1) in spite of its promotion and prestige during and after colonial rule, French usage is now on the decline in Black African countries. Many people, indeed, particularly the young, prefer to use local languages in both non formal and formal contexts. 2) Standard French, the norm that is taught at school, is in reality insufficiently mastered by learners. This is due to several factors including motivation and teaching and learning strategies. The paper finally provides suggestions as to how to satisfy the population's aspirations and to help the learners better master French.

Le contact entre la langue française et les langues africaines remonte à plusieurs années, bien avant la période coloniale. C'est, en effet, à partir des grandes expéditions organisées au seizième siècle et des activités commerciales entreprises plus tard par les marchands européens que le français fut progressivement introduit en terre africaine et y est devenu le véhicule du vécu quotidien des Africains et de leurs cultures, à côté des langues locales.

Au cours de la période coloniale qui débuta à la fin du dix-neuvième siècle, cette cohabitation fut officiellement instaurée et renforcée. Le français, érigé en langue officielle par les puissances coloniales, fut imposé aux populations africaines comme véhicule des affaires de l'État et de l'éducation scolaire et universitaire au détriment des langues africaines.¹ La politique d'assimilation

¹ Le français a été introduit comme langue officielle dans les colonies belges et françaises d'Afrique. Les politiques appliquées par les puissances coloniales étaient diamétralement opposées : La Belgique avait

pratiquée tout au long de cette période par le colonisateur français, en particulier, ne pouvait que renforcer cette tendance en faisant du français l'unique moyen par lequel l'Africain devait, dans son propre pays, accéder à la « culture supérieure » (la culture française) et au progrès économique et social.

L'accession des pays africains à l'indépendance au cours des années soixante n'a pu changer grand-chose à cette situation. Au contraire, les langues africaines continuèrent à être reléguées au second plan, le français jouant toujours le rôle de langue officielle et jouissant d'un énorme prestige au sein de la population. Cette situation a continué à dominer le paysage sociolinguistique africain jusqu'à ce jour. Le continent africain, il faut le rappeler, compte actuellement 30 sur les 52 États qui constituent l'ensemble des pays francophones du monde. Le présent article a pour but de montrer que malgré le prestige officiellement accordé à cette langue et les efforts déployés par l'autorité pour sa pérennisation en Afrique, l'usage du français, particulièrement du français standard ou norme scolaire,² dans ce continent, vit de nos jours une situation de recul par rapport aux périodes antérieures. L'article démontre d'abord au moyen des travaux et enquêtes menés récemment dans les milieux universitaires, que malgré son statut de langue officielle, le français standard est actuellement la langue la moins parlée et la moins tolérée dans les pays d'Afrique noire. Qu'il s'agisse des contextes formels ou non formels, la grande majorité des populations dans ces pays, en particulier les jeunes, recourent de plus en plus aux langues locales.

L'article montre ensuite que malgré son usage comme médium d'instruction et les efforts consacrés à son enseignement et à son apprentissage, le français standard est mal parlé et mal écrit dans les milieux aussi bien scolaires qu'universitaires.

L'article montre enfin l'urgence qu'il y a à répondre à cette situation pour une révision des mesures actuelles et une mise sur pied d'une politique adéquate et appropriée qui attribuerait réellement certaines fonctions officielles aux langues

opté pour la politique d'indigénisation qui prônait l'usage du français dans les colonies tout en favorisant la promotion des langues locales. Quant à la France, elle utilisait la politique dite d'assimilation qui imposait le français comme unique moyen de communication dans tous les secteurs officiels de la vie.

² La distinction entre « français norme de France » et « français langue d'Afrique » est mieux clarifiée dans l'ouvrage de Pierre Dumont *Le Français langue africaine* (1990). Le français norme de France ou français standard est la forme acquise à l'école au moyen des livres tandis que le français langue d'Afrique est, selon P. Dumont (8-9), « un français régional africain aux nombreuses variations et aux nombreuses variétés... ». C'est le français de la rue; la forme acquise ici et là et utilisée comme lingua franca spécialement par les Africains qui n'ont pas ou ont peu fréquenté l'école.

locales et veillerait en même temps à un meilleur enseignement et apprentissage du français en Afrique.

1. Situation sociolinguistique africaine

La configuration linguistique de l'Afrique a toujours été caractérisée d'extrêmement diversifiée et complexe. On estime à environ 750 le nombre des langues parlées en Afrique subsaharienne, indépendamment des frontières administratives.³ La plupart des pays de cette région sont multilingues : les langues y existent sous forme de couches réparties en trois catégories : (i) les langues locales ou vernaculaires ; (ii) les langues nationales ou véhiculaires ; et (iii) une ou deux langues officielles.

- (i) *Les langues locales ou vernaculaires* sont utilisées comme moyens de communication par de petites entités appelées communautés ethniques. Certaines d'entre elles sont « nationales », c'est-à-dire, parlées uniquement à l'intérieur d'un seul État ; d'autres sont dites « supranationales », c'est-à-dire, parlées dans plus d'un pays. Ces langues sont les plus nombreuses. A titre d'exemples, le Bénin en compte 52 ; le Burkina Faso une soixantaine ; le Tchad une centaine ; le Cameroun 239 et la République Démocratique du Congo 253.⁴
- (ii) *Les langues nationales ou véhiculaires* sont les langues à grande diffusion servant de moyens de communication aux communautés qui ne partagent pas les mêmes langues locales. Ce sont les lingua francas, mais aussi les pidgins et les créoles. Leur nombre varie d'un pays à l'autre. Le Togo, par exemple, en avait retenu une seule ; la R. D. du Congo quatre ; le Sénégal six et la Côte d'Ivoire huit.⁵

Les langues nationales sont utilisées dans la presse orale et écrite et parfois dans l'enseignement maternel et élémentaire comme véhicules d'instruction. Certaines d'entre elles, comme le swahili, sont utilisées dans plusieurs parties du continent.

- (iii) *La langue officielle* est en général la langue internationale introduite dans le pays au cours de la colonisation. Dans l'espace francophone, c'est le français. Là où il y en a deux, ce sont soit des langues internationales comme au Cameroun (français et anglais) ou aux Comores et en Mauritanie (français et arabe), soit une langue internationale plus une langue locale comme au Rwanda (français et kinyarwanda), au Burundi (français et kirundi) ou à Madagascar (français et malgache). C'est la langue de travail utilisée dans l'administration publique, l'éducation, la législation, la presse, etc.

³ Voir J. Picoche, & C. Marchello-Nizia (1989): 119.

⁴ Voir Têtu (1988) : 178-184.

⁵ Quelques exemples de langues nationales africaines : Togo : iwi ; R. D. du Congo : lingala, swahili, ciluba et kikongo ; Sénégal : wolof, pulaar, seereer, dyola, malinké et soninké ; Côte d'Ivoire : 8 langues dont le dioula.

A des degrés divers, les langues africaines connaissent chacune des formes dialectales pouvant aller parfois jusqu'à une perte totale d'inter-intelligibilité. A titre d'illustration, on peut citer dans le cas du Sénégal, les exemples du dyola parlé par dix groupes différents, du pulaar parlé sur une grande partie de la côte ouest et dans certains pays d'Afrique centrale et, enfin, du seereer qui comprend deux grands groupes linguistiques distincts : le seereer du sine et le groupe Cangin.

Langues africaines et français coexistent, et dans cette coexistence, la langue européenne est la seule qui a joui du grand prestige et qui a connu une plus grande promotion depuis la colonisation.

2. Les langues nationales et le français en pays francophones

Deux phénomènes méritent d'être soulignés au sujet de l'usage des langues nationales et du français en Afrique :

Tout d'abord, comme phénomène récent, une seule langue parmi les langues nationales se dégage comme langue dominante. Elle est parlée et comprise par la quasi totalité de la population qui la considère comme le symbole de la modernité et de l'identité nationale. Langue de la capitale, elle jouit d'un grand prestige à l'intérieur du pays. Dans beaucoup de cas, elle déborde les frontières nationales. R. Chaudenson la désigne sous le nom de « vernaculaire véhicularisée » et M. Boguo sous celui de « supervéhiculaire ».⁶

Dans certains pays, la supervéhiculaire remplit des fonctions spécifiques : langue de l'enseignement élémentaire, de l'administration locale, de l'alphabétisation, de la radiodiffusion, de la télévision et de la littérature. Du fait de son contact avec d'autres langues, la supervéhiculaire subit une grande influence de la part de ces dernières. C'est une langue « corrompue » dont la structure est beaucoup plus simple par rapport à la forme originale. Une bonne partie de son stock lexical est constituée soit de néologismes, soit de mots et expressions d'emprunt. Quelques exemples de ces vernaculaires véhicularisées sont : le sango en République Centrafricaine, le wolof au Sénégal, le lingala dans les deux Congos, le mooré au Burkina Faso et le bambara au Mali.

Le deuxième phénomène est lié au nombre des sujets parlant le français. Malgré l'appellation de « pays francophone », le français est parlé dans ces pays

⁶ Voir pour « vernaculaire véhicularisée » Chaudenson (1989) : 111–112. Pour « supervéhiculaire » voir Boguo cité par Mbaya (1995).

par une petite minorité qu'on retrouve dans les couches moyennes et supérieures de la population. Le reste, c'est-à-dire, la couche inférieure, n'a qu'une connaissance insuffisante ou nulle de la langue française.

On peut citer d'autres exemples :⁷ le Sénégal, « pays francophone d'avant-garde » compte 13,2 % de francophones ; le Togo en a 17,4 % ; le Burkina Faso 5,8 % ; et la R.D. du Congo, « premier pays francophone de par son étendue et deuxième pays francophone au point de vue démographique », n'en compte que 7,78 %. Le Congo-Brazzaville et le Gabon viennent en tête avec respectivement 44,4 % et 33,5 %. Il faut cependant signaler dans ces deux derniers cas qu'il s'agit des pays à faible population.

3. Le français standard : langue officielle mais non la langue la plus parlée

A propos de la reconnaissance des langues nationales par les États africains, R. Chaudenson écrit ceci dans *Vers une révolution francophone ?* :⁸

Ce type de reconnaissance statutaire apparaît souvent comme une forme de concession (...) aux affirmations nationalistes ou identitaires qui pourraient conduire à contester le statut de langue officielle accordé au français. Si le français a pu être imposé comme langue officielle et jouir du statut de langue « à usage élevé »⁹ avant et après l'indépendance, aujourd'hui, près de quarante années après les indépendances, la prédiction faite par Chaudenson tend à devenir une réalité. Malgré sa position et son statut, le français n'est plus la langue la plus parlée dans les milieux scolaires et universitaires, ni la langue la plus tolérée en général. La répartition fonctionnelle qui a existé jusque-là l'oppose aux langues locales.

Les sujets parlants « contestent » de manière tacite ce statut du français au profit des langues nationales, en particulier de la « supervéhiculaire ». Les enquêtes menées dans le cadre des mémoires de Maîtrise à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal l'ont bien prouvé : l'usage du français langue de France vient en deuxième position après les langues sénégalaises.¹⁰ Les étudiants de cette université, en effet, utilisent le français uniquement dans les situations de

⁷ Voir Têtu (1988) : 178–84.

⁸ Chaudenson (1989) : 73.

⁹ Sur « langue à usage élevé » et « langue à usage commun », voir Archard (1993) : 36–37.

¹⁰ Voir les mémoires de Maîtrise présentés à la Section de Français :

DIAGNE, Arame (1998)

L'Usage du français à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

SOW, Ndiémé (1999)

Le conflit entre le français et les langues nationales dans l'enseignement sénégalais : Cas du wolof dans la ville de Saint-Louis.

contrainte comme par exemple aux cours, pendant les travaux pratiques, les conférences, les séminaires ou les échanges avec les autorités. En dehors de ces contextes, les étudiants utilisent librement les langues locales, principalement le wolof. C'est le cas notamment pour les manifestations culturelles, les activités sportives et toutes les autres situations informelles comme les discussions avec leurs camarades, avec les membres du personnel administratif ou les professeurs, en dehors des heures de cours.

Toujours selon les mêmes enquêtes, les étudiants avancent diverses raisons pour justifier ce comportement. Il s'agit entre autres de la non maîtrise de la langue, mais aussi et surtout du fait qu'ils « se sentent parfaitement à l'aise » dans leurs langues maternelles.

La radio et la télévision constituent un autre exemple. Au Sénégal, beaucoup d'interviews accordées par des vedettes et certaines grandes personnalités se déroulent simultanément dans les deux langues : le wolof et le français. Les questions sont posées en français, mais les réponses sont données en langue locale, même par ceux-là dont les connaissances en français sont bonnes. Les débats parlementaires ne font pas exception : plusieurs députés interviennent en wolof ou en d'autres langues sénégalaises, soit pour poser des questions, soit pour répondre. Rien ne paraît irrégulier à ce sujet alors qu'officiellement, la langue du parlement est le français.

La situation décrite ci-dessus n'est pas particulière au Sénégal. On la retrouve dans d'autres pays d'Afrique. Ceux qui parlent le français sont souvent considérés comme des « déracinés ». En République Démocratique du Congo, par exemple, l'opinion de plus en plus répandue chez les jeunes et chez beaucoup de grandes personnes remet en question l'importance du français : « Savoir parler le français n'est pas synonyme d'être riche », entend-on souvent. Ce qui signifie que la maîtrise du français n'est plus une priorité. La vraie priorité est l'acquisition de meilleures conditions de vie et, aujourd'hui, le français est incapable d'offrir ces conditions à ceux qui le parlent.

Les langues nationales sont, pour des raisons identitaires, beaucoup plus tolérées et beaucoup plus parlées, à la fois dans les contextes informels et formels. Elles représentent la nouvelle culture africaine moderne, la culture urbaine à laquelle beaucoup d'Africains s'identifient et aspirent.

Un grand prestige est aussi, de nos jours, accordé à l'anglais, langue internationale de très grande diffusion, particulièrement dans les domaines de l'art et de la culture (la musique moderne), de la science et de la technologie et de la communication internationale. L'anglais est la langue de prestige et de progrès. Les grands compositeurs de la chanson africaine, qu'il s'agisse de la rumba, du mbalax ou du rap, décorent leurs textes avec des termes et expressions empruntés à l'anglais. L'anglais jouit donc d'un grand prestige auprès de la population et des jeunes surtout qui l'adoptent plus facilement. Le prestige politique, économique et culturel de la première puissance mondiale, les États-Unis, pays anglophone, en est la grande raison.

Pourtant, le français est toujours la langue la plus enseignée à l'école en Afrique. Le prestige qui était attaché à cette langue et à la culture française au cours des premières années d'indépendance, par exemple, a presque disparu. Les raisons en sont d'abord le fait que le français n'est plus synonyme du progrès social pour tous les Africains comme on vient de le dire; ensuite, contrairement aux générations passées, beaucoup d'Africains, aujourd'hui, sont fiers de leur identité et de leurs valeurs, et préfèrent communiquer en leurs propres langues. En réalité, la langue française n'est plus considérée comme la « langue supérieure » ; elle est un instrument dont on se sert dans des cas précis, notamment pour la communication extérieure, la correspondance officielle, les rencontres scientifiques, les cours et séminaires (pour les étudiants), etc.

4. Qualité du français

La variété du français enseignée dans les écoles africaines est celle proche du français standard, la norme de France. D'après les mêmes travaux,¹¹ le niveau des élèves, en ce qui concerne la maîtrise de la langue française, a beaucoup baissé ces dernières années. Nous pouvons citer un exemple concret pour illustrer cette situation : Au cours du mois d'avril 1995, le Directeur du Centre Culturel Français de Saint-Louis au Sénégal avait convoqué à son bureau quelques élèves de CM2.¹² Après son entretien avec chacun d'eux, il nous avoua qu'il lui avait été difficile de communiquer avec 8 élèves sur les 10 reçus, leur français étant fort inintelligible. Le français, il faut le rappeler, est à la fois le médium d'instruction et l'une des matières enseignées au Sénégal depuis la maternelle jusqu'au supérieur.

¹¹ Voir la note 10.

¹² CM2 = la dernière (6^e) année de l'enseignement primaire au Sénégal.

En outre, les compositions rédigées par les élèves, y compris les élèves les plus avancés dans l'apprentissage du français, révèlent des faiblesses au point de vue de la grammaire, de l'orthographe et du style.¹³ Le français est actuellement non seulement mal parlé, il est aussi mal écrit en Afrique. Chez les apprenants, cette mauvaise qualité du français est due non seulement aux interférences de la langue maternelle, mais aussi à un mauvais enseignement et à un mauvais apprentissage. Ce constat s'ajoute à la situation déjà décrite selon laquelle un très faible pourcentage seulement parle français dans ces pays.

5. Le français langue africaine

Il a été question dans cet article du français scolaire ou français standard. Que dire du français africain ? Le français langue africaine, dit « français populaire », se veut une variété à part entière, avec ses particularismes grammaticaux et lexicosémantiques qu'on ne retrouve pas dans le français standard. Comme le souligne Pierre Dumont,¹⁴

ce français est en train de devenir le véhicule des valeurs expressives spécifiquement africaines, le lieu de production d'un sens africain, le berceau d'un véritable et nouvel univers sémiotique. Ce français est une réalité avec laquelle il faut maintenant compter

Le français langue africaine est à prendre comme une variété de la langue française au même titre que les autres variétés, comme par exemple, le français belge, le français suisse ou le français canadien. Tous doivent être considérés non pas comme des écarts par rapport à la langue française, mais plutôt comme des enrichissements de cette dernière.¹⁵ Il ne sera question ni de le combattre ni de l'améliorer. Au contraire, comme d'autres formes, il faudra l'accepter et accélérer sa codification.

*
* *

En guise de conclusion, notre analyse de la situation actuelle de la coexistence du français et des langues africaines a abouti aux deux points suivants :

- 1° les langues nationales, en particulier la supervéhiculaire, sont de plus en plus utilisées par les Africains dans des contextes aussi bien informels que formels, au détriment du français langue officielle selon la constitution ;

¹³ Voir Diagne (1998) : 98.

¹⁴ Dumont (1990) : 8-9.

¹⁵ Bien que francophile, le premier président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor a toujours parlé de la promotion des langues nationales qui doivent vivre en harmonie avec le français, et du français africain comme étant une manière d'enrichir la langue française.

2° le français, en l'occurrence le français standard, est mal maîtrisé par les populations scolarisées tant sous sa forme orale que sous sa forme écrite. Les raisons en sont à la fois d'ordre pédagogique et motivationnel.

En termes plus clairs, le français standard subit en cette fin du vingtième siècle un net déclin quant à son usage et à sa maîtrise tandis que les langues nationales bénéficient d'une attitude positive de la part de la population africaine. En conséquence, cette langue continue à se présenter comme une langue imposée à la population par l'autorité, et les langues nationales comme des langues étouffées et brimées. R. Chaudenson a raison quand il écrit que l'une des missions de la francophonie et la condition même de sa survie est « d'aider certaines langues africaines (...) à assumer les rôles et les fonctions qui doivent être les leurs. »¹⁶ Cette question n'a pas encore trouvé une solution : les langues nationales continuent à être officiellement absentes des écoles, des universités et de plusieurs autres domaines de la vie publique, ce qui justifie la frustration constatée auprès d'une grande partie de la population.

Compte tenu de cette situation, des mesures nécessaires s'imposent à deux niveaux : d'abord au niveau de l'usage, c'est-à-dire, des fonctions attribuées à chaque catégorie de langues ; et ensuite, au niveau de l'enseignement et de l'apprentissage du français.

- (i) Sur le plan des fonctions d'abord, il y a nécessité de redéfinir les politiques linguistiques en vigueur en tenant compte de la réalité sur le terrain, c'est-à-dire, de ces nouvelles attitudes vis-à-vis du français d'une part et des langues africaines d'autre part.

De ce point de vue diglossique, il serait préférable d'accélérer la promotion *réelle* des langues nationales dans le sens de leur attribuer *officiellement* un nouveau statut. Concrètement, si ce n'est pas encore le cas, la langue nationale (ici celle qui jouit d'un grand prestige ou la supervéhiculaire), devra se voir aussi attribuer *de nouvelles fonctions officielles*, par exemple, dans le cadre de l'alphabétisation, des médias et à certains niveaux de la scolarisation et de l'administration publique.¹⁷

Langue d'instruction au niveau de l'enseignement élémentaire, cette langue nationale pourrait être enseignée comme matière aux programmes de l'enseignement secondaire et à l'université. Bien plus, la production littéraire pourrait être encouragée en cette langue et des filières d'études créées au niveau universitaire. Ceci aurait un double avantage : celui de favoriser une meilleure maîtrise de la langue et de la doter d'un nouveau statut correspondant au prestige dont elle jouit de plus en plus au sein de la communauté.

Certains pays comme le Sénégal disposent déjà d'un Ministère de la Promotion des Langues Nationales et de l'Alphabétisation. La démarche proposée peut très bien s'insérer dans le cadre des activités d'un tel Ministère. Les raisons économiques ont souvent été avancées comme

¹⁶ Chaudenson (1989) : 117.

¹⁷ Dans certains pays, des mesures ont déjà été mises sur pied visant la promotion des langues nationales. Il s'agit jusque-là des mesures timides qui doivent absolument être renforcées.

obstacle majeur à une telle politique. Il nous semble que ce qui compte avant tout, c'est la prise de conscience et la volonté politique. Forts de ces atouts, les efforts menés au niveau interne et dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale pourraient avoir beaucoup de chances de déboucher sur des résultats positifs.

- (ii) Sur le plan de la maîtrise du français, des mesures appropriées doivent aussi être prises en vue de l'amélioration de son enseignement et de son apprentissage en Afrique. Le français continuera à jouer un grand rôle dans les domaines de la science et de la technologie et dans la communication internationale. L'État et l'École devront pour cela fournir un grand effort ; mais c'est surtout à ce niveau que l'aide des partenaires au développement, en particulier celle de la Coopération Française, pourrait être la plus déterminante. Cette dernière pourrait par exemple financer les programmes d'enseignement, la production des manuels, la formation des formateurs, l'organisation des activités culturelles, etc., bref, tout ce qui peut favoriser une meilleure acquisition de la langue française. Bien sûr, l'accès à l'apprentissage de la langue française cessera d'être le privilège d'un groupe. Grâce à l'alphabétisation, et à la scolarisation publique déjà gratuite, toutes les couches de la population pourront avoir la chance d'accéder à l'apprentissage du français.

L'avantage d'une telle double mesure sera de garantir un bilinguisme harmonieux, durable, souhaité et non imposé, qui pourra favoriser réellement la symbiose des valeurs complémentaires et favoriser en même temps une bonne maîtrise du français.

Bibliographie

- AGER, Dennis (1996) *'Francophonie' in the 1990s ; Problems and Opportunities*
Clevendon : Multilingual Matters
- ARCHARD, Pierre (1993) *Sociologie du langage* Paris : PUF, Que sais-je ? n° 2720
- BAL, Willy (1990) « "Crise en francophonie africaine?" La langue française face
aux défis du monde présent » *Actes de la XII^e biennale de la Fédération du
Français Universel* (Marrakech 1987) Toronto–Paris: 227
- CHAMPION, Jacques (1974) *Les langues africaines et la francophonie* Paris :
Mouton
- (1986) *Langage et Pédagogie en France et en Afrique* Paris : Anthropos
- CHAUDENSON, Robert (1989) *Vers une révolution francophone ?* Paris :
L'Harmattan
- CHEDDADI, Abdesselam (Décembre 1996) « Des choix linguistiques libres et
raisonnés » *Universités*, vol 17 n° 4, AUPELF-UREF
- DEPECKER, Loïc (1988) *Les mots de la Francophonie* Paris : Belin
- DIAGNE, Arame (1998) *L'usage du français à l'Université Gaston Berger de Saint-
Louis* Saint-Louis : Mémoire de Maîtrise, Section de Français, UFR de Lettres et
Sciences Humaines, Université Gaston-Berger
- DUMONT, Pierre (1983) *Le français et les langues africaines au Sénégal* Paris :
ACCT – Karthala
- (1990) *Le français langue africaine* Paris : L'Harmattan
- GRIMES, Barbara F. (ed) (1996) *Ethnologue. Languages of the World* 13th ed.
Dallas : Summer Institute of Linguistics (SIL)
- GUILLOU, Michel & Arnaud LITTARDI (1988) *La Francophonie s'éveille* Paris :
Berger-Levrault
- KIMPUTU, Baibanja (Mai 1977) « Les Recherches sociolinguistiques au Zaïre »
Linguistique et Sciences Humaines n° 22 Lubumbashi : CELTA
- MBAYA, Maweja (1995) « La francophonie linguistique en Afrique noire »
Conférence tenue à la *Journée Mondiale de la Francophonie* Saint-Louis du
Sénégal : Centre Culturel Français (20 mars 1995)
- PICOCHÉ, J & C. MARCHELLO-NIZIA (1989) *Histoire de la langue française* Paris :
Nathan
- SOME, Achille (Mai 1992) « Langues et Communication dans la francophonie »
Universités vol 13 n° 7
- SOW, Ndiémé (1999) *Le conflit entre le français et les langues nationales dans
l'enseignement sénégalais Cas du wolof dans la ville de Saint-Louis* Saint-
Louis : Mémoire de Maîtrise, Section de Français, UFR de Lettres et Sciences
Humaines, Université Gaston-Berger
- TÉTU, Michel (1988) *La Francophonie, Histoire, Problématique et Perspectives*
Paris : Hachette

Maweja MBAYA
Université Gaston Berger
Saint-Louis
Sénégal